

Le Conseil de Développement Territorial du PETR Val de Loire Nivernais est une association de droit privé, composée de trois collèges (représentants des entreprises, vie associative, habitants et institutions publiques). Les délégués du PETR sont désignés par les 6 intercommunalités – dont l'agglomération de Nevers - qui composent ce territoire de 151.000 habitants (70% du département de la Nièvre).

A la fois lieu de réflexion prospective, instance participative et force de propositions auprès de ses élus, ces interventions consistent en la mise en œuvre des objectifs de développement, d'accompagnement, de conseil et de financement des projets définis par le comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Val de Loire Nivernais. Il a pour objet de définir et de mettre en œuvre les conditions à même de favoriser un aménagement et un développement axé sur l'attractivité sur territoire. Le conseil de développement a donc un rôle d'initiateur de projets, d'assistant, d'accompagnateur et de coordonnateur sur des thématiques différentes : aménagement, filières locales, économie, service à la personne, mobilité...

Les missions sont assurées par une équipe de huit collaborateurs jeunes et dynamiques.

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Val de Loire Nivernais porte deux programmes LEADER (5ème génération 2014-2020) sur la thématique « Attractivité du territoire, accueil des actifs et de nouvelles activités », un contrat de ruralité, un contrat de territoire avec la Région Bourgogne Franche Comté, et un contrat de soutien avec le Département de la Nièvre.

Pour contribuer à la mise en œuvre de cette stratégie, le Conseil de Développement du PETR souhaite recruter deux chargé(e)s de mission développement local en charge entre autres de l'animation des programmes LEADER Bourgogne Nivernaise et Nevers Sud Nivernais.

Chargé(e)s de mission DEVELOPPEMENT LOCAL

CDD (1 an, reconductible 6 mois ou CDI en fonction de l'évolution de la structure)

MISSIONS

Sous la responsabilité de la Direction et de la Présidence du Conseil de Développement, en lien étroit avec le gestionnaire LEADER, les chargé(e)s de mission seront en charge de :

- L'animation de la stratégie locale de développement, en lien avec le reste de l'équipe du PETR et les acteurs locaux
- La coordination, la mise en œuvre et le suivi des actions du programme
- L'accompagnement des porteurs de projets en lien avec la stratégie locale de développement
- L'aide au montage des dossiers en lien avec la stratégie locale de développement (y compris par la recherche d'autres subventions pour un projet)
- L'animation et le secrétariat du Comité de programmation du GAL
- > La gestion du suivi financier avec le gestionnaire
- La recherche de partenariats avec d'autres territoires ruraux nationaux ou européens et la participation au réseau « LEADER »
- La conduite des actions de communication et de promotion autour de LEADER
- La mise en œuvre et suivi de l'évaluation du programme LEADER.

L'équipe LEADER étant en binôme, l'intensité de la charge de gestion étant croissante en fin de programmation, certaines tâches de gestion pourraient être assumées par les chargé(e)s de mission LEADER. En conséquence, une expérience ou du moins une curiosité pour les problématiques réglementaires et gestionnaires serait un plus.

En fonction de l'avancée du programme, les chargé(e)s de mission LEADER pourront être amené(e)s à exercer d'autres tâches, notamment la redéfinition du projet de territoire et la préparation de la candidature au prochain programme LEADER.

RAPPEL DU CONTEXTE LEADER

Le PETR Val de Loire Nivernais porte 2 GAL (Groupes d'action Locale) :

- Le GAL Bourgogne Nivernaise qui regroupe 3 intercommunalités, soit 87 communes et 58 000 habitants
- Le GAL Nevers Sud Nivernais qui regroupe 4 intercommunalités, soit 48 communes et 102 000 habitants

Le portage de l'équipe d'animation du GAL est assuré par le Conseil de Développement Territorial du PETR Val de Loire Nivernais. L'équipe LEADER est composée par GAL d'un animateur LEADER (1 ETP) et d'un gestionnaire LEADER (0,5 ETP). Ils assurent ensemble l'accompagnement des projets, la gestion des dossiers de demandes de subvention, l'animation globale du programme et des instances.

Des missions spécifiques sont réparties entre l'animateur et le gestionnaire de la façon suivante :

- Pour le gestionnaire LEADER déjà en place : assurer le suivi administratif et financier du programme
- Pour les chargé(e)s de mission LEADER qui seront recruté(e)s: assurer l'animation globale du programme et l'accompagnement des porteurs de projets (ce qui inclut des tâches de gestion).

PROFIL RECHERCHE:

- Bac + 5 dans le domaine du développement local / aménagement du territoire / études européennes
- o Expérience dans l'ingénierie de projets (montage de projets, montage de dossiers de demande d'aide) et l'accompagnement de porteurs de projets
- o Aptitude à travailler en équipe, sens de l'écoute, qualités relationnelles et rédactionnelles
- Autonomie
- o Esprit d'initiative et d'analyse, capacité d'animation, diplomatie, goût pour la communication
- o Connaissance des collectivités et du milieu rural et périurbain
- o Connaissance des financements publics
- o La maîtrise de l'anglais serait un plus

Seraient également appréciées :

- Expérience d'animation et de gestion du programme LEADER
- Familiarité avec le corpus réglementaire des fonds européens, et notamment du FEADER
- Notions dans l'utilisation du logiciel de gestion OSIRIS

CONDITIONS D'EMPLOI:

CDD d'1 an (reconductible 6 mois ou CDI en fonction de l'évolution de la structure) Lieu de Travail : Varennes-Vauzelles + déplacement sur le Val de Loire Nivernais. Permis B

CANDIDATURE

Le candidat devra adresser :

- une lettre de motivation
- un CV.

Documents à adresser à M. le Président du Conseil de Développement territorial du PETR Val de Loire Nivernais <u>au plus tard vendredi 15 janvier 2021</u> :

- de préférence par mail à mani.cambefort@valdeloirenivernais.fr
- ou par voie postale à :

Conseil de Développement Territorial du PETR Val de Loire Nivernais 25 rue Benoit Frachon 58 640 VARENNES VAUZELLES

Contact téléphonique : 03 86 21 20 69

<u>Les entretiens seront réalisés lundi 18 janvier, en présentiel ou en visioconférence, en fonction du contexte sanitaire</u>.